

### LES ENSEIGNEMENTS PRÉ-PROFESSIONNELS ET LES LABELS

A partir de la deuxième année de Licence l'étudiant doit choisir chaque semestre un cours pré-professionnel obligatoire parmi ceux proposés dans l'unité d'enseignement (UE).

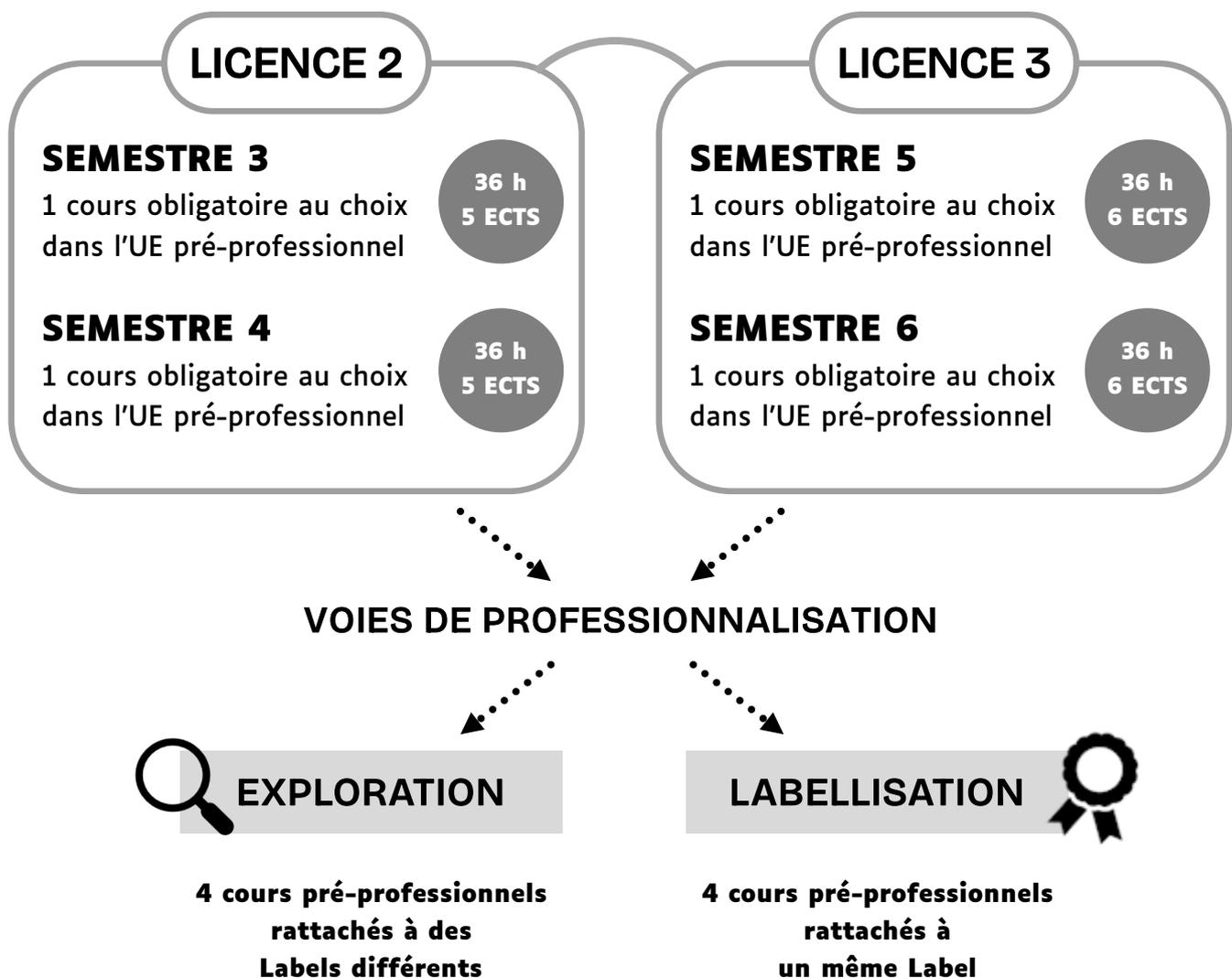
Pour mieux comprendre le lien entre ces enseignements et les débouchés de la formation, chaque cours pré-professionnel est rattaché à un Label correspondant aux domaines d'activité professionnelle visés par la formation. En fonction de son projet professionnel, l'étudiant peut ainsi choisir entre deux voies de professionnalisation :



l'**EXPLORATION** de plusieurs domaines d'activité professionnelle ;



la **LABELLISATION** dans le domaine d'activité professionnelle choisi (attestation officielle délivrée par l'Université de Montpellier Paul-Valéry).



### Enseignements pré-professionnels par Label

		Art plastiques 		
L2	S3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Initiation à la création numérique</li> <li>• Jeux vidéo</li> </ul>		
	S4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Initiation à la création numérique</li> <li>• Jeux vidéo</li> </ul>		
L3	S5	Jeux vidéo		
	S6	Jeux vidéo		
		Arts plastiques 		
L2	S3	Préparation aux concours du CAPES Arts plastiques		
	S4	Préparation aux concours du CAPES Arts plastiques		
L3	S5	Préparation aux concours du CAPES Arts plastiques		
	S6	Préparation aux concours CAPES Arts plastiques (20h de stage)		
		Arts plastiques 		
L2	S3	Humanités numériques		
	S4	Humanités numériques		
L3	S5	Humanités numériques		
	S6	Humanités numériques		
		Arts plastiques 		
L2	S3	Préparation à la recherche en Arts plastiques		
	S4	Préparation à la recherche en Arts plastiques		
L3	S5	Préparation à la recherche en Arts plastiques		
	S6	Préparation à la recherche en Arts plastiques		